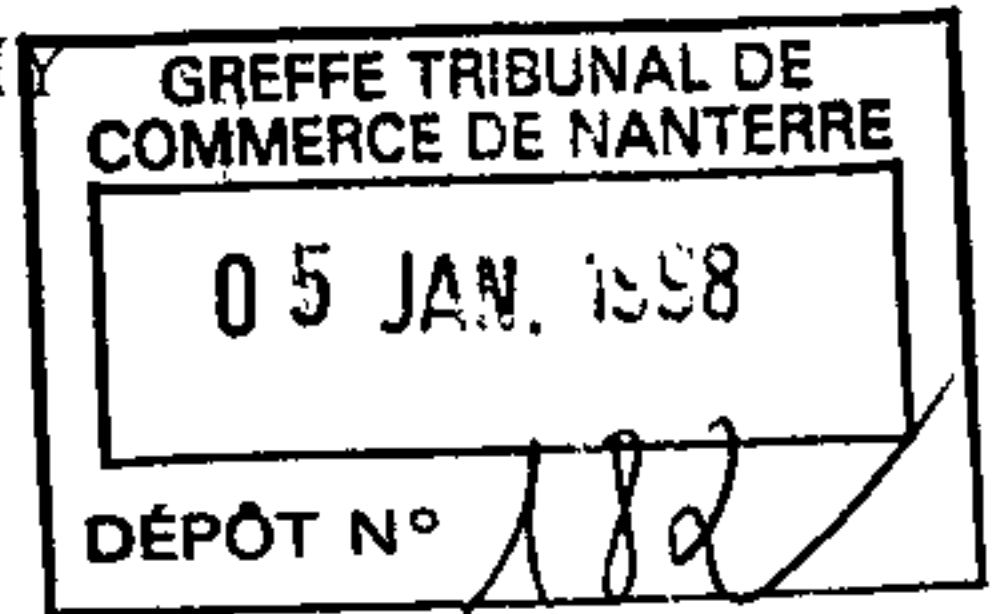


Chang EVA
CERTIFIÉ CONFORMÉ
LL

95/1224

ANALYSES CONSEILS INFORMATIONS. ACI

Société Anonyme au capital de 500.000 francs
Siège Social: 60, rue d'Alsace - 92110 CLICHY
R.C.S NANTERRE B318 918 851



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉUNI le 30 JUIN 1997

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DIX SEPT,
ET LE TRENTE JUIN 1997,
A TREIZE HEURES,

Les administrateurs de la société ANALYSES CONSEILS INFORMATIONS-
ACI se sont réunis au Siège Social, sur convocation du Président.

SONT PRÉSENTS :

- Madame Marylène DELBOURG-DELPHEIS, Administrateur et Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur Laurent RIBARDIERE, Administrateur,
- Monsieur André LEPETIT, Administrateur

COMITÉ D'ENTREPRISE :

- Monsieur Jacques BAES, régulièrement convoqué, est présent.
- Monsieur Christophe DUFLOT, régulièrement convoqué, est absent.

ASSISTENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

- Monsieur Olivier PINOT de VILLECHENON, Avocat à la Cour, Mademoiselle Marina BLUM, Directeur Juridique, désignée en qualité de Secrétaire de Séance, Mademoiselle Dominique COULON Directeur des Achats et de la Trésorerie, et Monsieur Jean-Michel MOULIE, Directeur des Affaires Administratives et Financières.

Le Président constate que la moitié au moins des membres du Conseil sont présents ou représentés et que celui-ci peut, en conséquence, valablement délibérer et prendre ses décisions.

Handwritten signatures and initials, including "LF" and "28".

Le Président indique au Conseil qu'il l'a convoqué en vue de délibérer, notamment sur l'ordre du jour suivant:

- Point sur le 1er semestre 1997 et perspectives
- Questions diverses.

Puis, le Conseil délibère, comme suit, sur les questions portées à son ordre du jour:

LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 février 1997

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration des 4 et 30 octobre 1996, 13 et 27 novembre 1996, 4 et 30 décembre 1996, 13 février et 25 avril 1997 sont approuvés à l'unanimité par l'ensemble des Administrateurs présents.

POINT SUR LE 1er SEMESTRE 1997 ET PERSPECTIVES

Il a été remis, en entrant de séance, à chacun des Administrateurs, un extrait de revue de presse "V6" couvrant la période allant de janvier à juin 1997.

Madame Marylène DELBOURG-DELPHEIS présente les résultats d'ACI France et indique:

- Un chiffre d'affaires estimatif à fin juin 1997 de 39.518 millions de francs.
- *Un résultat d'exploitation de près de 3 MF contre - 837.000 F en 1996*
- Une légère augmentation de la productivité par employé, étant entendu que la société demeure en dessous des critères de rentabilité des standards de la profession, à savoir 1 M.F./individu.
- Une diminution de l'endettement bancaire de la société

Monsieur André LEPETIT demande l'état des comptes d'ACI US.

Madame Marylène DELBOURG-DELPHEIS indique que les résultats d'ACI US sont à ce jour supérieurs à ceux de l'exercice 1996 et que le résultat d'exploitation est équilibré, ACI US n'étant pas endettée.

Madame Marylène DELBOURG-DELPHEIS ajoute que l'endettement d'ACI France est dérisoire par rapport au chiffre d'affaires consolidé de la société.

Par ailleurs, Madame Marylène DELBOURG-DELPHEIS annonce que le Protocole d'Accord avec les Banques a été signé, l'Apport des droits d'Auteur entériné et le maintien des lignes de crédit confirmées. Elle rappelle également l'intérêt de Charles Houze pour la société.

[Signature]
[Signature]

Sur proposition du Président, les Administrateurs décident, à l'unanimité, de convoquer les Actionnaires:

POUR LE VINGT- TROIS SEPTEMBRE 1997,
A DIX-HUIT HEURES,
AU SIEGE SOCIAL,

dans le cadre d'une Assemblée Générale Extraordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Dissolution anticipée éventuelle de la société et information sur la reconstitution des capitaux propres
- questions diverses.

En outre, le Conseil décide à l'unanimité de confier tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration à l'effet de modifier le cas échéant, la date et l'heure de l'Assemblée Générale.

QUESTIONS DIVERSES

Madame Marylène DELBOURG-DELPHIS et Monsieur Laurent RIBARDIERE s'entretiennent sur la stratégie de l'Engineering, et plus particulièrement sur les impératifs de délais relatifs à la sortie de la V7. Une discussion est ouverte sur le caractère opportun d'une éventuelle version 6.5.

Monsieur Laurent RIBARDIERE expose que la résidence aux États Unis de la Présidente impose la nomination d'un Directeur Général en France, et que cela correspond en outre à la demande des investisseurs et des banquiers.

Devant la difficulté de tomber immédiatement d'accord sur la désignation d'un Directeur Général, Monsieur Laurent RIBARDIERE propose d'assumer lui-même la Présidence afin de faciliter le recrutement d'un nouveau Directeur Général.

Monsieur Laurent RIBARDIERE indique que dans l'hypothèse où Madame DELBOURG-DELPHIS accepterait de démissionner de son mandat de Président du Conseil d'Administration, il s'engage personnellement et irrévocablement à son égard, à obtenir la libération de cette dernière dans le délai d'un mois de l'ensemble des cautions consenties par elle au profit de la société, ou, à défaut, à indemniser Madame DELBOURG-DELPHIS de toutes conséquences qu'elle pourrait être amenée à subir du fait de la mise en jeu de ses cautions.

En considération de l'engagement ci-dessus exprimé par Monsieur Laurent RIBARDIERE, Madame Marylène DELBOURG-DELPHIS déclare accepter de démissionner de son mandat de Président du Conseil d'Administration à compter de ce jour.



En outre, les membres du Conseil d'administration à l'unanimité décident et autorisent le remboursement du compte courant de Madame Marylène DELBOURG-DELPHIS selon les termes et conditions du protocole d'accord signé avec les banques sous l'égide du mandataire ad-hoc, étant précisé que la part de remboursement destinée à Monsieur Laurent RIBARDIERE sera par priorité affectée au remboursement du compte courant de Madame Marylène DELBOURG-DELPHIS, ce qui équivaut, pour cette dernière à un remboursement mensuel de 152.000 Frs (cent cinquante deux mille francs).

Enfin, le conseil décide et autorise le remboursement du prêt consenti par Madame Marylène DELBOURG-DELPHIS à la société d'un montant de 775.441 Frs en trois mensualités égales, la première au 1er juillet 1997.

Conformément à la loi, ces présentes conventions seront communiquées au Commissaire au Comptes dans le délai d'un mois.

En conséquence, les Administrateurs, à l'unanimité déclarent prendre acte de la démission de Madame Marylène DELBOURG-DELPHIS de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et décident la nomination de Monsieur Laurent RIBARDIERE aux fonctions du Président du Conseil d'Administration à compter de ce jour, ce que Monsieur Laurent RIBARDIERE déclare expressément accepter.

Ce dernier déclare en outre, ne faire l'objet d'aucune mesure d'interdiction de nature à lui interdire les fonctions de Président.

Puis personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel après lecture a été signé par le Président et les administrateurs présents.

Lu et approuvé,
Ribardière

Lu et approuvé
R. Del
R. Del

Lu et approuvé

22